

**Notes pour les commentaires préliminaires de Tom Perlmutter,
commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'ONF,
devant le Comité permanent du patrimoine canadien.
(Étude d'une affectation)**

Le 19 juin 2007

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, je suis heureux de me présenter devant vous aujourd'hui à titre de nouveau commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film du Canada. Je suis profondément honoré que l'on m'ait confié la gouvernance d'une institution culturelle aussi vivante et dynamique.

L'Office national du film du Canada est une institution culturelle unique au Canada et je dirais même unique au monde. Son mandat consiste à produire et distribuer des œuvres médiatiques innovatrices et pertinentes qui reflètent les points de vue et les valeurs de la société canadienne. Mais l'Office national du film du Canada est bien plus que cela. Par sa collaboration active avec le secteur éducatif, ses partenariats avec les bibliothèques publiques et ses projections publiques, l'ONF rejoint les Canadiens et les Canadiennes, suscite les échanges et encourage les débats sur les enjeux qu'ils jugent importants.

L'ONF donne aux cinéastes de partout au pays la possibilité de s'exprimer. Il fait une place importante aux artistes issus des communautés mal desservies, notamment les cinéastes de la relève, ceux des communautés autochtones, des

communautés ethnoculturelles et aussi des groupes linguistiques minoritaires. Par exemple, en faisant revivre le programme Société nouvelle à l'ère numérique, nous avons repoussé les limites de la forme documentaire tout en favorisant l'expression de ceux et celles qui demeurent exclus, même en cette époque d'accessibilité instantanée aux médias. Les résultats sont des projets comme *Filmmaker-in-Residence*, où une cinéaste se joint à l'équipe médicale de première ligne de l'hôpital d'un quartier défavorisé de Toronto et *Wapikoni mobile*, un studio itinérant de production vidéo qui parcourt les communautés autochtones isolées du Québec. D'autres projets dont je suis particulièrement fier ont aussi été mis en œuvre récemment pour promouvoir la création par les personnes handicapées.

L'Office national du film veille aussi à faire connaître les histoires canadiennes, nos histoires ainsi que nos points de vue, au reste du monde. Pour ce faire, il déploie des activités proactives de distribution et forge des partenariats stratégiques à l'échelle internationale.

Rappelons-nous à quel point nous étions fiers en mars dernier lorsque Torril Kove a reçu un Oscar pour son film ***Le poète danois***. Cette année seulement – et nous n'en avons parcouru que la moitié – l'ONF a gagné un Oscar; deux prix à Cannes – seules récompenses remportées par le Canada; le Global Mobile Award du meilleur contenu original pour plateforme vidéo mobile décerné par la GSM Association, l'équivalent d'un oscar dans le monde de la téléphonie mobile;

le tout premier Rocky du meilleur contenu original pour téléphone cellulaire; un Prix des nouveaux médias canadiens; les deux prix les plus importants du long métrage documentaire aux Hot Docs; une nomination à la deuxième édition annuelle des prix Emmy internationaux dans une catégorie interactive, le prestigieux prix Focal pour la conservation – et il ne s’agit là que d’une liste partielle. De l’avis de tous, voilà qui est phénoménal. Un record dont nous pouvons tous être fiers parce que, s’il faut un village pour élever un enfant, il faut un pays tout entier pour subvenir aux besoins de ses organismes culturels. Ces récompenses ne font pas que rendre hommage au talent de quelques cinéastes talentueux, elles encouragent les Canadiens et les Canadiennes à exceller dans leur domaine de compétence.

Le récent rapport du Conference Board of Canada indique que notre pays accuse un certain retard par rapport à l’innovation : il se classe quatorzième sur dix-sept pays. L’ONF a un rôle particulier à jouer puisqu’il encourage et favorise l’innovation, tant dans le contenu que dans la forme.

Vous avez eu l’occasion de parcourir mon curriculum vitæ. Vous avez donc pu constater, à la lumière de mon parcours professionnel en tant que journaliste, puis producteur indépendant et enfin directeur général du Programme anglais de l’ONF ces cinq dernières années, que je souscris entièrement à la vision de John Grierson, premier commissaire du gouvernement à la cinématographie et, surtout, père du documentaire, lequel continue encore aujourd’hui à nous inspirer

avec ses principes directeurs : « N'oublie pas pour qui tu travailles...Raconter une histoire, c'est bien, mais guide-toi sur la pertinence sociale, l'authenticité, la vérité... 'L'art, (...) c'est un marteau.' »

Je me suis joint à l'ONF parce que j'avais foi en sa mission exceptionnelle. Cinq ans plus tard, je suis plus passionné et engagé que jamais.

L'environnement technologique offre un grand nombre d'occasions à saisir, il présente aussi certains risques. Nous croyons fermement que l'expression de voix canadiennes – notamment des voix axées sur le service public tant dans les médias classiques que dans les nouveaux médias – est essentielle au maintien de la diversité, de l'individualité et de l'identité canadiennes. D'où l'obligation incontestable de protéger, d'enrichir et de consolider les institutions nationales publiques comme l'ONF.

Je comprends qu'une révision du mandat de l'Office national du film sera entamée prochainement. À l'ONF, nous sommes d'avis que tout examen des organismes et sociétés d'état qui œuvrent dans le secteur audiovisuel doit nécessairement être mené dans le contexte plus vaste des interventions en matière de politique générale du gouvernement dans ce secteur.

Nous avons le devoir de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un espace réservé au discours public, où ils peuvent échanger sur les valeurs sociales. Et

nous devons le faire en mettant à profit l'expertise particulière des diverses institutions du secteur public. Le secteur privé ne peut ni ne doit assumer ce rôle.

Je me réjouis à l'avance de collaborer avec le Comité pendant mon mandat, tout particulièrement en ce qui concerne cette importante révision. J'aimerais aussi profiter de cette occasion pour vous inviter au bureau central de l'ONF, à Montréal, afin que vous puissiez découvrir à la source le travail de nos créateurs et de nos techniciens.

Une fois de plus, je vous remercie de votre invitation. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.